Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 035-213501463-20261009-DE_99-DE

Commune de LANGOUET

Département : ILLE ET VILAINE
Arrondissement : RENNES
Canton : MELESSE

Délibération N°99

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le neuf octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOUET dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Jean-Luc, Maire.

Nombre de membres : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 octobre 2026.

Présents : DUBOIS Jean-Luc, FLAUX Florence, MÉAR Jean-Pierre, DETOC Annie, MARTIN Sylvain, DUPERRON-ANNEIX Nicole, BAUDÉ Marie, CORVAISIER Roger, DELAUNAY Sébastien, COMMUNIER Myriam, BIDEAU Kévin, GUÉRIN Ronan, RUEL David.

Absents excusés : TILLARD Nathalie a donné pouvoir à FLAUX Florence, LEPEINTEUR Lisa a donné pouvoir à DUPERRON-ANNEIX Nicole.

Secrétaire de séance : DUPERRON-ANNEIX Nicole

OBJET : FINANCES : Ligne de trésorerie

Des propositions ont été demandées à des banques pour obtenir une ligne de trésorerie de 120 000.00 € pendant un an.

Le Crédit Agricole d'Ille et Vilaine n'a pas souhaité répondre.

La proposition du Crédit Mutuel de Bretagne :

- Montant : 80 000 €
- Taux intérêt : Euribor 3 mois + 0.74% mensuel base exact/360
- Commission de non utilisation : gratuit
- Commission engagement : 0.25% du montant à la date de signature

La proposition de l'Agence France Locale (AFL) :

- Montant : 120 000 €
- Taux intérêt : Ester + 0.59% mensuel base exact/360
- Commission de non utilisation : 0.05 %
- Commission engagement : 0.05% de l'encours plafond
- Montant mini tirage /remboursement : 20 000€

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 035-213501463-20261009-DE_99-DE

Après délibération, le Conseil Municipal décide ***à l'unanimité*** :

- De retenir la proposition de L'AFL
- De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.

Certifié exécutoire
Affiché le 16 octobre 2026
Le Maire,



DUBOIS Jean-Luc.